



Rue du Stade de Cavani - 97600 AJAJOUZOU  
Téel : (0269) 61. 03.09 - Fax : (0269) 61.05.06



# LA MISSION LOCALE DE MAYOTTE - MLM - SES SERVICES ET LES EMPLOIS D'AVENIR

# La Mission Locale de Mayotte

Elle est présente sur:

- Le Centre de Mamoudzou (le siège)
  
- - 5 antennes
  - Centre : Tsararano
  - Sud : Chirongui
  - Petite Terre : Pamandzi
  - Nord: Koungou et Hamjago
  
- - **4 lieux d'accueil permanents**
    - MROALE
    - Chiconi
    - Sada
    - Ouangani

# Une activité autour de 5 axes

- 1- Repérage, Accueil, Information, Orientation
- 2- Accompagner des parcours d'insertion
- 3-Favoriser l'insertion professionnelle
- 4- Observer le territoire
- 5- Ingénierie de projet

# Les services aux jeunes



- 🖱 **Accueil**
- 🖱 **Écoute**
- 🖱 **Orientation**
- 🖱 **Accompagnement des parcours d'insertion.**
- 🖱 **Formation**
- 🖱 **Emploi**
- 🖱 **Suivi médical**

# Les dispositifs déployés

- FIPJ



Pour sécuriser les parcours d'insertion des jeunes déjà en formation/près de l'emploi

- Emplois d'Avenir



Pour donner un premier emploi aux jeunes très peu qualifiés.

# Les Emplois d'Avenir

- Déployé depuis le 1<sup>er</sup> Novembre 2012
- Dispositif d'accompagnement en matière d'insertion par l'emploi des jeunes peu ou pas qualifiés.
- CDI ou CDD 3 ans maxi.

# Jeunes éligibles

- Être âgé de 16 à 25 ans et jusqu' 'à 30 ans pour les personnes reconnues travailleurs handicapés.
- Être inscrit à la Mission locale et à Pôle Emploi.
- Pas ou peu diplômés (à BAC+3)

# EMPLOYEURS : Les conditions

- Tout secteur d'activité (cf arrêté préfectoral)
- Tutorat obligatoire
- Obligation de parcours de formation
- Etre à jour de ses cotisations auprès d'OPCALIA



# EMPLOYEURS : Les avantages

## *Secteur marchand :*

- Aide financière de l'Etat  
**35% du SMIG (1226,94)**
- Soit une aide de 429,43 € brut par mois
- Soit un reste à payer 797,51 € brut par mois
- Aide annuelle accordée par l'ETAT : 5153,16 € brut
- Reste à payer sur l'année par l'employeur : 9570,12 €

## *Secteur non-marchand*

- Aide financière de l'Etat  
**75% du SMIG (1226,94)**
- Soit une aide de 920,20 € brut par mois
- Soit un reste à payer 306,74 € brut par mois
- Aide annuelle accordée par l'ETAT : 11042,4 € brut
- Reste à payer sur l'année par l'employeur : 3680,88 €
- Exonération des charges sociales.

# PROCEDURE

- 1- Envoyer une fiche de poste incluant les missions et les critères pré-requis.
- 2- La fiche de poste sera soumise pour étude en commission. Les membres de la commission vont vérifier la conformité de l'offre et l'éligibilité du candidat.
- 3- Dès que la commission communiquera un avis favorable, la mission locale vous demandera d'apporter les documents nécessaires pour concrétiser le projet d'embauche

# LES DOCUMENTS A FOURNIR

## Employeurs

- Extrait Kbis
- Avis de situation INSEE
- RIB de l'entreprise
- Déclaration préalable à l'embauche

## Jeunes

- Pièce d'identité
- La carte de pôle emploi du candidat (Facultatif)
- Contrat de travail
- Attestation de sécurité sociale
- Le CV du jeune

# LA DEMANDE DE PRISE (CERFA)

- La mission Locale se charge de compléter et éditer le CERFA, et vous contactera pour la signature
- Transmission des documents à l'ASP pour déclencher l'aide de l'Etat.

# SUIVI DES JEUNES

- 1<sup>er</sup> contact à l'entrée de l'emploi : 1<sup>er</sup> mois du démarrage cela permet de voir l'intégration du jeune dans l'entreprise et sa prise de poste.
- Le bilan d'intégration : 3 mois après l'embauche, permet de faire un premier état des lieux et d'ajuster les engagements initiaux si besoin, et notamment le parcours prévisionnel de formation
- Les bilans intermédiaires : Permettent de faire le point sur les compétences et qualifications déjà acquises et restant à acquérir, ainsi que la réalisation du parcours prévisionnel de formation, à chaque échéance annuelle (à 12 et 24 mois), pour vérifier le respect des engagements de l'employeur;
- Le bilan final : 2 mois avant la fin du contrat prévu à pour objet notamment de finaliser l'attestation d'expérience professionnelle.

# CONTACT

**ABDOULLAHI SITI**

**ALI MARIAMA**

**Coordinatrice des  
Emplois d'Avenir**

**GSM: 06 39 02 86 21**

**Tel: 02 69 61 03 09**

**Fax: 02 69 61 05 04**

**[siti.abdollahi@gmail.com](mailto:siti.abdollahi@gmail.com)**

***Conseillère en insertion  
chargée de suivi***

***GSM: 06 39 02 86 09***

***Tél : 0269 61 03 09***

***Fax: 02 69 61 05 04***

***[ali.mariama@mlm976.org](mailto:ali.mariama@mlm976.org)***



**MERCI DE VOTRE ATTENTION**